Dianæ christianæ paranymphus (Louvain, 1562, in-8°) ; *Venatio christiana* (Louvain, 1562, in-8°), dialogue sur la religion entre un Turc, un juif et un chrétien ; *In zeninm Ant. Perronoti card. Granuellani, votum Burgundiæ* (Louvain, 1562, in-8°), poème en l'honneur du cardinal de Granvelle.

GUIOT (Joseph-André), littérateur français, né à Rouen en 1739, mort en 1807. Après avoir été quelques années vicaire dans une petite paroisse, il devint, en 1768, bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Victor, à Paris, et, en 1785, prieur de Saint-Guénault, à Corbeil. Il fut nommé, en 1803, curé de Bourg-la-Reine. On a de lui, entre autres ouvrages : *Nouveau supplément à la* France littéraire (1784, t. IV) ; *Notice périodique de l'histoire moderne et ancienne de la ville et district de Corbeil* (1792, in-18) ; *Hymnes et prose en l'honneur et pour les fêtes de saint Spire et saint Leu, patrons de Corbeil, mises en vers français* (1801, in-18) ; *Mélanges historiques, oratoires et poétiques, relatifs à quelques événements de la fin de l'an VIII et du commencement de l'an IX* (Corbeil, 1801, in-18) ; *Abrégé de la vie du vénérable Fiacre, augustin déchaussé* (1805, in-8°) ; plusieurs fragments de l'ouvrage qu'il se proposait d'intituler *Fasti Corbolienses* (*Fastes de Corbeil*), savoir : *Majoris instauratio* (in-18) ; *Typographia Corbolii instituta* (in-18) ; *Bibliotheca Corbotiana juris publici facta* (1799, in-18) ; *Joannis de Labarre antiquitates variæ, curiositates, bibliotheca Corboliensi publicæ hacce donatæ die* (in-18) ; *Georgius Ambrosius cardinalis, Lugduni 25 mail exactiotus, olim Corbolii captivus* (in-18). Plusieurs ouvrages de Guiot ont été couronnés par l'Académie de l'Immaculée-Conception, de laquelle il était membre. Ce sont les suivants : *Joannis Soas* (1774) ; *Gallicas ad oras debellatus Anglus*. Cet opuscule est relatif à la victoire remportée à Saint-Cast, le 4 septembre 1758, sur les Anglais, qui avaient fait une descente sur nos côtes.

GUIOT, nom de divers personnages. V. GUYOT.

GUIPAVAS, bourg et commune de France (Finistère), cant. de Landerneau, arrond. et à 9 kilom. N.-E. de Brest ; pop. aggl., 824 hab. — pop. tot., 1,858 hab. Minoteries, tanneries, fabriques de produits chimiques. Exportation de céréales. Sanctuaire druidique de Penarkreach, à Saint-Divy ; menhirs. Ruines de vieux châteaux. Deux belles places plantées d'arbres et entourées de maisons élégantes. Le portail de l'église est gracieux et orné de statues. Nombreuses villas sur le versant des collines qui regardent la mer.

GUIPÉ, ÉE (ghi-pé) part. passé du v. Guiper : *Du velin* GUIPÉ. *Des franges* GUIPÉES.

— s. m. Dessin de dentelle sur vélin, imitant la guipure.

GUIPER v. a. ou tr. (ghi-pé — du germanique : gothique *weipan*, orner de guirlandes ; anglo-saxon *wefan*, tisser, scandinave *vefa*, etc., etc. ; anglo-saxon *wefa*, tissu, *webba*, tisserand ; allemand moderne *weben*, tisser ; de la racine sanscrite *vap*, *vabh* ou *ubh*, tisser, jeter, semer). Techn. Travailler ou dessiner en façon de guipure : GUIPER *des dentelles sur vélin*. ‖ Passer un brin de soie sur ce qui est déjà tors. ‖ *Guiper des franges*, Les tordre avec de l'or ou de l'argent.

GUIPOIR s. m. (ghi-poir — rad. *guiper*). Techn. Outil dont le passementier se sert pour faire des torsades.

GUIPON s. m. (ghi-pon — de l'angl. *to wipe*, essuyer). Mar. Gros pinceau fait de morceaux d'étoffe de laine, servant à étendre le brai ou tout autre enduit sur la carène des navires.

— Techn. Linge attaché au bout d'un bâton, et servant à mettre les peaux en chaux.

GUIPRY, bourg et commune de France (Ille-et-Vilaine), cant. de Pipriac, arrond. et à 29 kilom. N.-E. de Redon, sur la rive droite de la Vilaine ; pop. aggl., 179 hab. — pop. tot., 3,381 hab. Ruines du Château Blanc. Beau pont sur la Vilaine.

GUIPURE s. f. (ghi-pu-re — v. GUIPER). Techn. Sorte de dentelle de fil ou de soie, à larges mailles, sans fond, dans laquelle il entre de la cartisane : *Les* GUIPURES *anciennes se payent très-cher*.

Je voudrais bien qu'on fît de la coquetterie
Comme de la *guipure* et de la broderie.
MOLIÈRE.

— Par anal. Dessin ou figure rappelant la guipure par sa forme : *Les ornements de l'architecture gothique. Il fait bon sous les arbres qui ne laissent passer du soleil qu'une* GUIPURE *d'or brodé sur le gazon*. (Thoré.)

GUIPUZCOA, province d'Espagne, formant la partie orientale des trois provinces basques de ce royaume, dans le nord de la péninsule ; bornée au N. par le golfe de Gascogne, à l'E. par le département français des Basses-Pyrénées, dont elle est séparée par la Bidassoa, au S. par la province d'Alava et à l'O. par celle de Biscaye. N'ayant que 372 kilom. carrés de superficie, y compris le comté d'Onate qui en fait partie, elles est la plus petite province d'Espagne ; 164,991 hab. ; ch.-l. Saint-Sébastien.

La province de Guipuzcoa, l'une des plus pittoresques de l'Espagne, est dominée par la haute chaîne des Pyrénées. La chaîne des monts Cantabres la sillonne dans tous les sens et offre les aspects les plus variés. « Tantôt elle présente d'immenses masses de rochers arides et de formes bizarres à travers lesquels des torrents écumeux se sont frayé un passage ; tantôt l'œil est charmé par les belles forêts qui couvrent leur pente, et par des vallées embellies d'une éternelle verdure que rafraîchissent des ruisseaux limpides. Parmi ces montagnes, on remarque la cime élevée de l'Aitzquibil, entre le cap d'Higuera et le port de Passage, l'Alzanja, traversée par une voie romaine, et l'Arno, riche en mines de fer. Les côtes sont ceintes de rochers qui forment entre leurs points saillants, tels que les caps d'Higuera de San-Antonio, de petites baies offrant d'excellents ports dont on compte jusqu'à neuf dans cette petite province : Fontarabie, Passage, Saint-Sébastien, Ozio, Guetaria, Déva, etc. » Les cours d'eau les plus importants de la province de Guipuzcoa sont : l'Oyarzon, l'Oria, l'Aneca, la Lizarza, l'Urrola, la Déva et l'Urumea. Ces rivières ont un cours peu étendu et aucune n'est navigable. L'air est sain et tempéré ; la pluie tombe fréquemment, mais les orages sont très-rares. Malheureusement, la province de Guipuzcoa est plus remarquable par la salubrité de son climat et les beautés d'une nature sauvage qu'on y rencontre que par la fertilité de son sol. Ce dernier est généralement ingrat ; aussi, malgré l'infatigable labeur des habitants, les récoltes ne suffisent-elles point à leur consommation. L'orge, le maïs, les haricots et autres légumes constituent les productions principales. La vigne n'est cultivée que dans de rares districts. L'élève des bêtes à cornes, des ânes, des chèvres et l'exploitation des bois sont les plus importantes industries agricoles de cette province. Les bois sont peuplées de cerfs, de chevreuils, d'ours, de loups et de chats sauvages. On pêche sur les côtes du thon, de la sardine, du saumon, des anchois, des huîtres, etc. Le fer est extrait dans les mines renommées de Mondragon, et le cuivre à Amazqueta. L'élaboration des métaux est la grande branche d'industrie manufacturière de la province ; on y compte un grand nombre de fonderies et plus de cent forges qui fournissent annuellement 100,000 quintaux métriques de fer. Les fabriques d'armes à Plasencia, des toiles à voiles, des cordages et des cuirs à Saint-Sébastien. Le commerce d'exportation consiste en fer brut et fer raffonné, en fruits, cidre et poissons. Les importations ont pour objet le blé, le vin, l'huile, les étoffes de coton et de soie et les denrées coloniales.

« Les habitants, dit un historien, appartiennent à ce peuple antique des Basques qui occupe les deux versants des Pyrénées occidentales, et que les Romains appelaient Cantabres. Ce ne fut qu'à grand'peine que ces maîtres du monde soumirent les anciens Guipuzcoans. A la chute de l'empire, la province passa aux Goths, puis aux Maures ; il paraît que la soumission de ces derniers la province de Guipuzcoa appartint aux rois de Navarre. Dès l'an 1200, elle se donna à Alphonse VIII, roi de Castille, sous la réserve des privilèges dont elle jouissait pendant la domination des rois de Navarre et qui étaient les mêmes que ceux de la Biscaye. Ces privilèges avaient fait en quelque sorte de la province de Guipuzcoa et des deux autres provinces basques un État séparé du reste de l'Espagne ; aujourd'hui, elle est soumise au régime commun du royaume, et forme avec les provinces d'Alova et de Biscaye une capitainerie générale dont le chef-lieu est Saint-Sébastien. »

GUIRA s. m. (gui-ra). Ornith. Section du genre coucou. ‖ *Guira berdin*, Espèce de fauvette du Brésil. ‖ *Guira cantara*, Espèce de coucou des forêts du Brésil. ‖ *Guira guainumbi*, Un des noms du manoé du Brésil. ‖ *Guira huro*, Espèce de troupiale devenu le type du genre leiste. ‖ *Guira panga*, Espèce de coulinga de l'Amérique du Sud. ‖ *Guira quarea*, Espèce d'engoulevent de l'Amérique du Sud.

— Entom. *Guira peacoja*, Nom brésilien d'une larve qui ronge les racines de la canne à sucre.

GUIRACA s. m. (gui-ra-ka). Ornith. Genre de passereaux conirostres de la famille des fringillidées, comprenant plusieurs espèces qui habitent l'Amérique : *Les* GUIRACAS *représentent en Amérique les gros-becs de l'ancien continent*. (Z. Gerbe.)

— **Encycl.** Ce genre de passereaux est caractérisé par un bec court, très-bombé, pointu, à bords lisses ; la mandibule supérieure profondément échancrée à la base, l'inférieure plus épaisse et convexe ; les narines rondes et nues ; les ongles petits et faibles ; la queue moyenne. Les *guiracas* habitent l'Amérique, où ils représentent les gros-becs de l'ancien continent. Leurs mœurs sont celles des fringilles ; ils sont granivores et vivent généralement par troupes. Le *guiraca* azulan, qui habite l'Amérique du Sud, fait exception : il paraît préférer l'isolement, et on le trouve toujours par couples. A ce genre appartiennent encore le rose-gorge, le cardinal, le bouvreuil bleu de la Caroline, le *guiraca* à tête noire, etc.

GUIRAN (Gaillard), jurisconsulte et antiquaire français, né à Nîmes vers 1600, mort dans la même ville en 1680. Il fut conseiller au présidial de Nîmes et cumula, en 1649, les fonctions de conseiller au parlement d'Orange. Bien que protestant, il jouit de la confiance de Louis XIII et de Louis XIV, qui l'employèrent dans diverses négociations avec ses coreligionnaires. Guiran s'adonna avec passion à des recherches sur les monuments anciens de son pays, et réunit dans sa maison un véritable musée archéologique. Il a consigné les résultats de ses longues recherches dans un grand ouvrage resté manuscrit et formant 3 vol. in-fol. Il a donné le plan de cet ouvrage dans un écrit intitulé : *Explicatio duorum vetustorum numismatum nemausensium ære* (1655). On lui doit en outre la révision d'un ancien ouvrage de pratique : *Style* ou *Formulaire des lettres qui se dépêchent en cour de Nîmes* (1659), enrichi de notes.

GUIRAROU s. m. (gui-ra-rou). Ornith. Genre d'oiseaux du Brésil voisin des piesgrièches.

— **Encycl.** Le *guirarou* est rapporté par plusieurs auteurs au genre pie-grièche. Brisson lui a donné le nom de cotinga gris. Le plumage de cet oiseau est cendré en dessus, gris clair en dessous, avec une bande transversale noire de chaque côté de la tête ou un bandeau noir au-dessus des yeux, les pennes des ailes brunes, la queue noire terminée de blanc. Cet oiseau, qui est de la grosseur d'une pie-grièche, a de longs poils sur le bec et sur les pieds. Il habite le Brésil, et se tient le long des cours d'eau qui traversent les bois ; il est assez sédentaire et va par bandes ; sa voix est aiguë et très-forte. On pense que le coulinga, que préfet, l'administrateur de la Côte-d'Or, après le coup d'État de brumaire. Guiraudet, qui s'était occupé d'abord de littérature et de poésie, se tourna ensuite vers les études économiques. C'est lui qui est le véritable auteur de l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre*, dont le commencement a paru, sous le nom de Mirabeau. Nous citerons aussi : *Contes en vers, suivis d'une Épître sur les Bergeries* (Amsterdam, 1780) ; *Observations sur l'organisation pour la garde nationale* (1790, in-8°) ; *Explication de quelques mots importants de notre langue politique, pour servir à la théorie de nos lois, et d'abord de la loi* (1790, in-8°), discours prononcé dans l'assemblée des Amis de la constitution (Paris, 1792, in-8°) ; *Influence de la tyrannie sur la morale publique* (1796, in-8°) ; *De la famille considérée comme élément des sociétés* (1797, in-18) ; *Discours sur Machiavel ; Œuvres de Machiavel, traduction nouvelle* (Paris, 1799, 9 vol. in-8° ; on y trouve un des contes ni le théâtre) ; *Doctrine sur l'impôt* (1800), lue à l'Institut national ; *Mémoire sur les forges du département de la Côte-d'Or* (1802, in-8°), etc.

GUIRLANDE s. f. (ghir-lan-de — peut-être du germanique : anc. haut allem. *wierelen*, border). Fleurs, feuillages tressés ensemble de façon à former une sorte de lien : GUIRLANDE *de fleurs*. GUIRLANDE *de feuillage*. *Tresser des* GUIRLANDES. *Suspendre des* GUIRLANDES *autour d'une salle, d'un arc de triomphe. Qu'on vous couronne de fleurs, qu'on vous couronne de* GUIRLANDES, *ces fleurs ne seront bonnes qu'à sécher sur votre tombeau*. (Flech.)

— Par anal. Série de personnes ou d'objets disposés en forme de guirlande : *Une* GUIRLANDE *de danseurs. Les Andes offrent, sur un même versant, tous les climats terrestres, indiqués aux regards par des* GUIRLANDES *de verdure diverse*. (E. Reclus.)

— Petite bande de métal faconnée, qu'on dispose au bord du pavillon d'une trompette ou d'un cor.

— Mar. Ensemble de pièces qui lient horizontalement l'avant du bâtiment, en dedans de la carène, entre et au-dessus des baux. ‖ Amarrage au moyen duquel on retient le cordage d'un cordage.

Guirlande (la) de Julie, recueil de madrigaux que le duc de Montausier fit composer par la plupart des beaux esprits de son temps, et dont il rima lui-même seize morceaux, en l'honneur de Mlle Julie-Lucine d'Angennes de Rambouillet, dont il était vivement épris depuis plus de dix ans. C'est un volume manuscrit sur vélin in-folio, de 90 feuillets ; après trois feuillets de garde, se trouve le faux titre, composé d'une guirlande de fleurs au milieu de laquelle est écrit : la *Guirlande de Julie ;* après trois autres feuillets blancs, se trouve une miniature représentant, au milieu d'un nuage, d'où sortent une main et une tête à mi-corps, la guirlande de vingt-neuf fleurs qu'il souffle légèrement sur la terre ; vingt-neuf feuillets contiennent chacun une fleur peinte, mais une fleur faisant partie de la guirlande, et au-dessus de cette fleur, et se rapportant à elle, sont écrits, en superbe ronde, avec une admirable perfection, de la main de Nicolas Jarry, un ou plusieurs madrigaux. Le total des pièces est de soixante-deux. La *Guirlande de Julie* passe pour le chef-d'œuvre du calligraphe Jarry ; les miniatures, dues au fameux Robert, artiste renommé de l'époque, ne valent guère mieux que la poésie. Les rimeurs qui assistèrent Montausier dans cette galanterie raffinée furent : Antoine Arnauld, Arnauld d'Andilly, Arnauld de Briotte marquis de Pomponne, Chapelain, Colletet, Conrart, Corbeville, Desmarest de Saint-Sorlin, l'abbé Habert, le capitaine Habert, Malleville, Martin, Monmort, Racan, Scudéry Tallemant des Réaux. Ces noms n'indiquent pas de bien grands poètes! et l'ouvrage, s'il fut inspiré par l'amour, le fut médiocrement par Apollon ; c'est, comme on doit bien le penser, de l'esprit alambiqué, fade et prétentieux, enveloppé dans des vers froids et médiocres. De tous les morceaux du recueil, on ne connaît guère maintenant que celui qui avait été mis au bas de la *violette* par Desmarets de Saint-Sorlin :

Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour,
Franche d'ambition, je ne cache sous l'herbe ;
Mais si sur votre front je puis me voir un jour,
La plus humble des fleurs sera la plus superbe.

Trois stances de Tallemant des Réaux sur le *lis* ont été quelquefois citées :

Devant vous je perds la victoire
Que ma blancheur me fit donner,
Et ne prétends plus d'autre gloire
Que celle de vous couronner.

Ce ciel, par son bonheur insigne,
Fit choix de moi seul autrefois,
Comme de la fleur la plus digne,
Pour faire présent à nos rois.

Mais, si j'obtiensis ma requête,
Mon sort serait plus glorieux
D'être monté sur votre tête
Que d'être descendu des cieux.

La *Guirlande de Julie*, très-richement reliée en maroquin rouge, par Le Gascon, avec les initiales J. L. enlacées (Julie-Lucine), fut envoyée à Mlle de Rambouillet en 1641, pour le jour de sa fête. Cet hommage galant fit un très-grand bruit et excita l'admiration générale ; il avança quelque peu les affaires du duc de Montausier, qui, après avoir soupiré pendant quatre années encore, obtint enfin la main de la belle Julie, récompense méritée par quatorze années de constance. Après Montausier, qui survécut à sa femme, ce livre passa à la duchesse de Crussol-d'Uzès, puis aux héritiers de cette dame, puis au duc de La Vallière. Lors de la vente de la bibliothèque de ce dernier, il fut adjugé à l'Anglais au prix énorme de 14,510 livres ; depuis, il a été racheté par la fille du duc de La Vallière, et a appartenu à Mme de Châtillon. Une copie faite par Jarry lui-même, en 1641, mais sans miniatures, a été payée successivement 406 fr., 622 fr. et 250 fr. Le texte de la *Guirlande de Julie* a été publié par Didot (Paris, 1784, in-8°, et 1818, in-18). Aujourd'hui, la *Guirlande de Julie* se trouve chez le duc d'Uzès.

GUIRNEGAT s. m. (ghir-ne-ga). Ornith. Espèce de martin-pêcheur du Brésil.

— **Encycl.** Le *guirnegat* est une espèce de bruant, de la taille à peu près de notre bruant commun. Son plumage est varié de brun et de jaune sur le dos ; la tête, le cou et tout le dessous du corps sont d'un jaune un peu orangé ; les pennes des ailes et de la queue sont brun noirâtre. Cet oiseau habite le Brésil, d'où on l'a apporté en France à cause de l'agrément de son chant qui rappelle celui du serin. On l'élève en cage, en le nourrissant de millet et de graines d'aspic ; si l'on a soin de le préserver du grand froid, on peut le conserver plusieurs années. La nature du climat paraît lui faire du bien, car il a fait donner le nom de *moineau-paille*. Il y a aussi des individus de couleur isabelle.

GUIRON s. m. (ghi-ron). Pêche. Nom qu'on donne, dans le Levant, à deux filets qui forment une partie de la manche de la tartane.

GUISAN (Samuel), ingénieur agricole, né dans le canton de Berne (Suisse), mort dans l'île Sainte-Catherine (Antilles) en 1800, au XVIIIe siècle. Il alla se fixer à Surinam, où il fut mis à la tête d'une sucrerie, et devint directeur des travaux agricoles. Malouet, administrateur de la Guyane française, étant venu visiter la colonie hollandaise en 1777, pour se rendre compte des procédés de culture qui y étaient en vigueur, Guisan fut chargé de missions spéciales de Guisan, l'attacha au service de la France, moyennant un traitement de mille écus, et l'emmena avec lui à Cayenne. Guisan se mit aussitôt à l'œuvre : il explora la colonie, examina les différentes natures de terrain, assainit les environs de Cayenne par des desséchements, fit exécuter le canal Saint-Louis, explora les immenses savanes comprises entre le Mahouri et l'Approuage, et constata la possibilité de relier par des canaux de desséchement et de navigation Cayenne à cette dernière rivière, qui offrait les conditions les plus avantageuses pour l'établissement d'une colonie agricole. Le gouvernement entra dans ses vues. Pour encourager l'émigration des colons sur les bords de l'Approuage, on y éleva un bourg avec une église, une maison de vingt-neuf fleurs qu'il souffle légèrement sur la terre ; vingt-neuf feuillets contiennent chacun une fleur peinte, mais une fleur faisant partie de la guirlande, et au-dessus de cette fleur, et se rapportant à elle, sont écrits, en superbe ronde, avec une admirable perfection, de la main de Nicolas Jarry, un ou plusieurs madrigaux. Le total des pièces est de soixante-deux. La *Guirlande de Julie* passe pour le chef-d'œuvre du calligraphe Jarry ; les miniatures, dues au fameux Robert, artiste renommé de l'époque, ne valent guère mieux que la poésie. Les rimeurs qui assistèrent Montausier dans cette galanterie raffinée furent : Antoine Arnauld, Arnauld d'Andilly, Arnauld de Briotte marquis de Pomponne, Chapelain, Colletet, Conrart, Corbeville, Desmarest de Saint-Sorlin, l'abbé Habert, le capitaine Habert, Malleville, Martin, Monmort, Racan, Scudéry Tallemant des Réaux. Ces noms n'indiquent pas de bien grands poètes! et l'ouvrage, s'il fut inspiré par l'amour, le fut médiocrement par Apollon ; c'est, comme on doit bien le penser, de l'esprit alambiqué, fade et prétentieux, enveloppé dans des vers froids et médiocres. De tous les morceaux du recueil, on ne connaît guère maintenant que celui qui avait été mis au bas de la *violette* par Desmarets de Saint-Sorlin :

Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour,
Franche d'ambition, je ne cache sous l'herbe ;
Mais si sur votre front je puis me voir un jour,
La plus humble des fleurs sera la plus superbe.

Trois stances de Tallemant des Réaux sur le *lis* ont été quelquefois citées :

Devant vous je perds la victoire
Que ma blancheur me fit donner,
Et ne prétends plus d'autre gloire
Que celle de vous couronner.

Ce ciel, par son bonheur insigne,
Fit choix de moi seul autrefois,
Comme de la fleur la plus digne,
Pour faire présent à nos rois.

Mais, si j'obtiensis ma requête,
Mon sort serait plus glorieux
D'être monté sur votre tête
Que d'être descendu des cieux.

La *Guirlande de Julie*, très-richement reliée en maroquin rouge, par Le Gascon, avec les initiales J. L. enlacées (Julie-Lucine), fut envoyée à Mlle de Rambouillet en 1641, pour le jour de sa fête. Cet hommage galant fit un très-grand bruit et excita l'admiration générale ; il avança quelque peu les affaires du duc de Montausier, qui, après avoir soupiré pendant quatre années encore, obtint enfin la main de la belle Julie, récompense méritée par quatorze années de constance. Après Montausier, qui survécut à sa femme, ce livre passa à la duchesse de Crussol-d'Uzès, puis aux héritiers de cette dame, puis au duc de La Vallière. Lors de la vente de la bibliothèque de ce dernier, il fut adjugé à l'Anglais au prix énorme de 14,510 livres ; depuis, il a été racheté par la fille du duc de La Vallière, et a appartenu à Mme de Châtillon. Une copie faite par Jarry lui-même, en 1641, mais sans miniatures, a été payée successivement 406 fr., 622 fr. et 250 fr. Le texte de la *Guirlande de Julie* a été publié par Didot (Paris, 1784, in-8°, et 1818, in-18). Aujourd'hui, la *Guirlande de Julie* se trouve chez le duc d'Uzès.

GUIRNEGAT s. m. (ghir-ne-ga). Ornith. Espèce de martin-pêcheur du Brésil.

— **Encycl.** Le *guirnegat* est une espèce de bruant, de la taille à peu près de notre bruant commun. Son plumage est varié de brun et de jaune sur le dos ; la tête, le cou et tout le dessous du corps sont d'un jaune un peu orangé ; les pennes des ailes et de la queue sont brun noirâtre. Cet oiseau habite le Brésil, d'où on l'a apporté en France à cause de l'agrément de son chant qui rappelle celui du serin. On l'élève en cage, en le nourrissant de millet et de graines d'aspic ; si l'on a soin de le préserver du grand froid, on peut le conserver plusieurs années. La nature du climat paraît lui faire du bien, car il a fait donner le nom de *moineau-paille*. Il y a aussi des individus de couleur isabelle.

GUISARD s. m. (gui-zar). Hist. Partisan du duc de Guise, ligueur.

GUISARME s. f. (gui-zar-me — étymol. inconnue). Armur. Sorte de hache d'armes, en usage au moyen âge, dont le fer se terminait supérieurement par une longue pointe, et qui se manœuvrait à deux mains : *En France, les sergents d'armes et les archers portaient la* GUISARME *au* XIVe *siècle*. ‖ Arme d'hast employée à la même époque, et dont le fer se composait de deux lames, larges, à deux tranchants, très-aiguës, disposées en forme de fourche.

GUISCARD, bourg de France (Oise), ch.-l. de cant., arrond et à 32 kilom. N.-E. de Compiègne, sur la Verse ; pop. aggl., 1,025 hab. — pop. tot., 1,658 hab. Fabriques d'alun, de couperose, de sucre, de tuyaux de drainage, de carreaux vernis. Commerce de grains et de bois.

GUISCARD (Robert), l'un des plus illustres parmi les aventuriers normands qui fondèrent le royaume des Deux-Siciles, né vers 1015, mort en 1085. Il était fils de Tancrède de Hauteville. On l'avait surnommé **Guiscard** ou **Wiscard**, d'un mot normand ou tudesque qui signifie rusé ou cauteleux. C'est un trait caractéristique de ces temps prétendus chevaleresques et de la race à laquelle appartenait Robert, que ce surnom dont il se glorifiait. En 1046, il alla se joindre à ses frères et aux aventuriers normands qui s'étaient jetés sur l'Italie méridionale comme sur une proie, et qui étaient alors en guerre avec le pape Léon IX. Il se distingua à la bataille de Civitella, où le souverain pontife fut prisonnier (1053), se jeta ensuite à la tête d'une poignée de ses compatriotes, au milieu des villes et des châteaux forts de la Calabre, et vécut dans ce pays de pillage et d'aventures, jusqu'au jour où il succéda à son frère Humfroi dans le comté de Pouille (1057). Il s'affermit par des alliances politiques, obtint du pape Nicolas II, en 1059, la sanction de ses brigandages et le titre de duc de Pouille et de Calabre, puis, aidé par son jeune frère Roger, poursuivit ses conquêtes en Calabre et en Apulie, et dépouilla les Grecs de tout ce qu'ils possédaient encore dans ces contrées. Après avoir fait la conquête de la Sicile (1072), il s'empara de Salerne, de Bénévent, d'Amalfi, fut excommunié par Grégoire VII (1074), puis se réconcilia avec lui (1080) et en reçut de nouveau l'investiture des duchés de Pouille et de Calabre. Bientôt l'audacieux aventurier osa convoiter l'empire d'Orient ; il franchit l'Adriatique (1081), s'empara de Corfou, de Butrinote et de Durazzo ; mais il revint en toute hâte en Italie pour secourir son allié Grégoire VII, assiégé dans Rome par l'empereur Henri IV. Son armée, composée en partie de Sarrasins, dévasta la ville qu'elle venait délivrer et y commit les plus atroces cruautés. Robert mourut à Céphalonie, au milieu d'une seconde expédition contre les Grecs.

GUISCARD (Antoine de), intrigant politique du XVIIe siècle. V. BOURLIE.

Guiscard et Sigismonde, roman latin de Léonard d'Arezzo (1436). L'aventure tragique qui en fait le fond, soit qu'elle ait été inventée à plaisir, soit qu'elle ait quelque réalité, frappa sans doute bien vivement les contemporains du XVe siècle, car on la trouve narrée en latin, en français, en italien, en prose et en vers. Boccace en a fait une des nouvelles les plus intéressantes de son *Décaméron*. Jehan Fleury, qui signait Johannes Floridus, l'a mise en vers sous le titre assez singulier de : *Traicté plaisant et récréatif des amours parfaictes de Guiscard et de Sigismonde ;* Phil. Béroalde l'Ancien en fit un poème latin, en vers élégiaques ; on en trouve aussi une version italienne en vers dans les *Novelle* de Sachetti ; elle est du Guasco. Cette fiction ou cette histoire rappelle Gabrielle de Vergy, l'héroïne contrainte de manger le cœur de son amant, qui a fourni à Du Belloy le sujet d'un tragédie. La belle Sigismonde, jeune veuve que son père ne songe pas à remarier, fait monter chez elle un écuyer, joli, gas con, Guiscard, qui s'introduit à l'aide d'une porte secrète donnant dans une cave abandonnée. Un jour le père, qui connaît de Salerne assez fabuleux, entre dans la chambre de sa fille absente et se couche au pied du lit, sans soupçon aucun, pris du sommeil de la méridienne. Sigismonde entre ensuite sans bruit, ouvre la porte à son amant, et le père se trouve être témoin de la faute de sa fille. Il ne jette pas un cri et reste caché, pour ne rien ébruiter ; mais, dès qu'il peut sortir, il fait arrêter Guiscard et vient, les yeux pleins de larmes, se lamenter auprès de sa fille déshonorée. Celle-ci, loin de nier ou de mentir, se fait gloire d'avoir choisi pour amant un serviteur loyal de son père et rejette sa faute sur l'imprévoyance de celui-ci. Le prince fait étrangler Guiscard, ordonne qu'on lui arrache le cœur et qu'on le porte dans une coupe d'or à sa fille. Sigismonde, qui, prévoyant la mort de son amant, a préparé du poison, reçoit ce présent tragique sans changer de visage. « Un cœur si généreux ne pouvait recevoir une plus belle sépulture, dit-elle, et mon père a augmenté agi. » Par un raffinement singulier, elle verse le poison sur ce cœur sanglant et le boit jusqu'à la dernière goutte. Le père, qui croyait que sa fille manquerait de résolution, arrive pour jouir de sa vengeance, et, voyant Sigismonde à moitié morte, se livre au désespoir. L'héroïne garde jusqu'au bout sa sérénité. « Mon père, lui dit-elle, réserve tes larmes pour un événement plus funeste que n'est celui-ci; ne pleure pas sur moi qui ai désiré mourir. Qui jamais, aurez que toi, a-t-on vu pleurer de voir que sa volonté s'exécute ? » Et Sigismonde meurt en étreignant le cœur de son amant contre sa poitrine.

Il est difficile de saisir la moralité de ce récit, que les conteurs italiens et français se sont plu à orner de toutes les grâces du langage et de l'imagination. Il est une très-grande vogue, et, sous le titre de : *Guiscard et Sigismonde* ou *Lettere di due amanti*, ou encore *De duobus amantibus, Guiscardo et Sigismunda*, il eut de très-nombreuses éditions.

GUISCHARDT (Charles-Théophile), tacticien allemand, né à Magdebourg en 1724, d'une famille française de protestants réfugiés, mort à Berlin en 1775. Il servit quelque temps dans l'armée hollandaise, et publia quelques ouvrages de tactique militaire qui attirèrent sur lui l'attention. Frédéric le Grand l'appela auprès de lui en 1757, le nomma major, lui donna le surnom de **Quintus Icilius**, nom du meilleur aide de camp de César, et l'employa dans ses guerres. Guischardt se distingua pendant les campagnes de 1759 à 1763, particulièrement à la bataille de Leipzig, et obtint le grade de colonel. Il passa les dernières années de sa vie à Potsdam, vivant dans l'intimité de Frédéric, qui l'aimait beaucoup. L'Académie des sciences de Berlin le reçut au nombre de ses membres. Bien qu'on l'ait justement accusé de s'être livré pendant la guerre de Saxe à toutes sortes d'exactions et de pillages, il mourut presque pauvre, ne laissant pour fortune à sa famille qu'une belle collection de médailles et une bibliothèque, dont Frédéric le Grand fit l'acquisition moyennant 15,000 écus. Ses œuvres, remarquables par l'érudition et la clarté, sont très-estimés. Les principaux sont : *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains* (La Haye, 1757, 3 vol.) ; *Mémoires critiques et historiques sur plusieurs points d'antiquités militaires* (Berlin, 1775, 4 vol) ; *Dissertations sur l'attaque et la défense des places des ancêtres*, etc.

GUISE s. f. (ghi-ze — du germanique : ancien haut allemand *wisa*, pensée, connaissance, notion, conscience ; *wizi*, *wizzi*, peneée, raison, intelligence, et, par extension, façon, mode, manière, genre ; anglo-saxon *wise*, allemand *weise*, etc.). Façon d'agir ou de parler particulière à quelqu'un ; fantaisie, goût individuel : *Faire à sa* GUISE. *S'exprimer à sa* GUISE. *Vivre à sa* GUISE. *Que chacun parle à sa* GUISE, *et vive à sa* GUISE, *et laissons chacun voir par ses lunettes*. (Mme du Deffand.)

Comme je vis pour moi, je veux vivre à ma *guise*.
MAROTTE.

— Loc. prépos. *En guise de*, En manière de, sous forme de ; pour, au lieu de : *Manger des pommes de terre* EN GUISE DE *pain. Ne trouvât-on dans les voyages que la facilité de s'instruire sans étude, on ferait encore très-bien de feuilleter les divers pays* EN GUISE DE *lecture*. (De Custine.)

GUISE s. f. (ghi-ze — altérat. du mot *guense*). Métallurg. Petite cuvette dans laquelle on moule la fonte destinée à la fabrication de l'acier.

GUISE, ville de France (Aisne), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. de Vervins, sur l'Oise ; pop. aggl., 5,099 hab. — pop. tot., 5,289 hab. Place de guerre de 3e classe. Carrières de grès, eaux ferrugineuses, fonderies de fer et de cuivre, tanneries, corroieries, fabriques de sucre et de châles ; filature et tissage de coton. Le château, bâti sur une hauteur escarpée qui domine la ville, date du XVIe siècle ; il offre de beaux souterrains. On remarque à Guise un familistère pour 400 familles ; c'est un immense édifice, qui a l'aspect d'un palais. Patrie de Camille Desmoulins.

Guise, fondée au IXe siècle, était la capitale de la Thiérache. Elle fut d'abord érigée en comté. Ce comté faisait partie des domaines de la maison de Châtillon ; il entra dans la maison de Lorraine, en 1333, par le mariage de Raoul, duc de Lorraine, avec Marie de Châtillon, fille de Gui, comte de Blois, et de Marguerite de Valois. René II, duc de Lorraine, comte de Vaudemont, de Guise, d'Aumale, d'Harcourt, etc., issu de ce Raoul au cinquième degré, eut pour fils puîné Claude de Lorraine, qui est le fondateur de la maison de Guise. Celui-ci se fit naturaliser en France, servit avec distinction sous François Ier, et obtint en récompense, en 1527, l'érection du comté de Guise en duché-pairie. Il mourut en 1550, ayant eu d'Antoinette de Bourbon, sa femme, fille de François, comte de Vendôme, et de Marie de Luxembourg : 1° François, dont on va parler ; 2° Charles, dit le cardinal de Lorraine, archevêque et duc de Reims ; 3° Claude, auteur de la branche des ducs d'Aumale ; 4° Louis, dit le cardinal de Guise, archevêque de Sens ; 5° François, grand prieur et général des galères de France ; 6° René, auteur de la branche des ducs d'Elbeuf ; 7° plusieurs filles, dont l'aînée, Marie, veuve de Louis d'Orléans, duc de Longueville, épousa Jacques V Stuart, roi d'Écosse, et devint la mère de l'infortunée Marie Stuart. François de Lorraine, duc de Guise et d'Aumale, prince de Joinville, marquis de Mayenne, ministre et lieutenant général du royaume, mort en 1563 ; des blessures qu'il avait reçues devant Orléans, avait épousé Anne d'Este, fille d'Hercule II d'Este, duc de Ferrare. Il en eut : Henri, qui a continué la filiation ; Charles, duc de Mayenne, auteur de la branche qui porte ce nom, et Louis, cardinal de Guise. Henri Ier de Lorraine, dit le Balafré, duc de Guise, prince de Joinville, etc., général des armées de France, assassiné à Blois, en 1588, laissa de Catherine de Clèves, entre autres enfants : Charles, qui a continué la filiation ; Louis de Lorraine, cardinal de Guise, archevêque de Reims, et Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, mort en 1657, sans avoir eu d'enfants mâles de sa femme Marie de Rohan, veuve du connétable de Luynes. Charles de Lorraine, duc de Guise, de Joyeuse, etc., fils aîné de Henri Ier, épousa, en 1611, Henriette-Catherine, héritière de Joyeuse, comtesse du Bouchage, veuve de Henri de Bourbon, duc de Montpensier, dont vinrent, entre autres, Henri II de Lorraine, duc de Guise, homme d'armes d'alliance en 1664, et Louis de Lorraine, duc de Joyeuse et d'Anguoême, colonel général de la cavalerie légère, dont le fils, Louis-Joseph, duc de Joyeuse et d